



Perspectives

directeur de DPI

Quel est le rôle de DPI dans le cadre de ce projet ?

Le même que pour les autres grandes opérations d'investissement individualisées pluriannuelles : son intégration au plan d'investissement, sa programmation puis son approbation en fin d'année par le Conseil d'Administration des sous-opérations, qui seront réalisées l'année N+1. Le pilotage en mode projet est assuré par DS, la DPI y participe pour avoir une bonne visibilité de l'avancement technique et financier. A l'exécution du programme, pour chaque sous-opération, la DPI autorise les engagements d'équipement, valide les demandes d'achat, intègre les équipements à la base des immobilisations lors de leur réception, et enfin organise en fin de vie leur réforme.

DPI va-t-il adopter un mode de gestion particulier pour les investissements ATP ?

Comme pour les opérations spéciales de confortement du bâtiment de S1MA et de Rationalisation des Implantations ONERA en IDF, le caractère exceptionnel du projet ATP tient au volume très important de l'investissement sur quelques années, à son mode de financement et à sa comptabilisation spécifique pour faciliter un suivi mensuel des engagements et paiements, dont le cadrage financier doit être respecté à chaque exercice. A noter qu'il n'y aura pas à DS de nouvelle opération d'investissement individualisée sur la durée du programme ATP qui prend le relais de ces investissements d'envergure, le budget affecté au maintien en condition opérationnelle des souffleries étant, lui, en légère baisse.